

Séance du 30 Mars 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrene, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, MM. Hontabat, Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Trunet à M. Millet-Barbé, Mme Carreiro à Mme Doucet-Joyé, Mme Larran-Lange à Mme Capdevielle.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET :AFFAIRES CULTURELLES - Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne - prêt d'oeuvres.

Mme CHEVREL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Musée des Beaux-Arts de Carcassonne organise du 14 octobre 2005 au 14 janvier 2006 une exposition intitulée « Le cochon, portrait d'un séducteur ».

Celui-ci souhaite emprunter pour la durée de l'exposition des oeuvres du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne :

- **Inv. n° 1922.024.0004** : Pablo TILLAC, « La tuée du cochon », eau-forte sur papier
VA : 1.000 €uros.

- **Inv. n° 1969.088.0001** : Pablo TILLAC, « Le transport du cochon », dessin à la plume
VA : 1.500 €uros.

- **Inv. n° 1969.089.0001** : Pablo TILLAC, « Paysan et un cochon », dessin à la plume
VA : 1.500 €uros.

Les conditions de sécurité, de transport et d'assurance étant respectées et prises en charge par le Musée des Beaux-Arts de Carcassonne, je vous demande d'autoriser le prêt de ces œuvres et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.